

RCS : LE HAVRE Code greffe : 7606

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LE HAVRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00092 Numéro SIREN : 827 611 708 Nom ou dénomination : 4S PREVENTION

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002782

4S PREVENTION

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 euros
Siège social : 70 rue Charles LAFFITTE
76600 LE HAVRE
827 611 708 RCS LE HAVRE

DECISION DE L'AG DU 19 MARS 2024

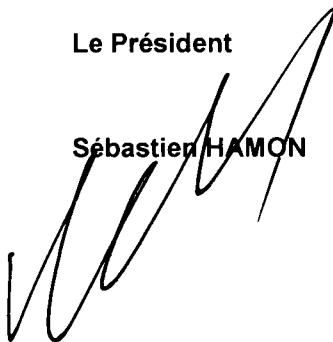
- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Conformément à la loi et à nos statuts, il est proposé d'affecter ainsi qu'il suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

Bénéfice comptable.....	90.112.38 €
Au poste « autres réserves ».....	10.112.38 €
Le solde en distribution de dividendes pour	80.000,00 €

Le Président

Sébastien HAMON



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

N°15949*05

Désignation de l'entreprise		SAS 4S PREVENTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		70 RUE CHARLES LAFFITTE 76600 LE HAVRE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*						8 2 7 6 1 1 7 0 8 0 0 0 1 3	
						Néant ☐ *	
						Exercice N clos le 31/12/2023	
						Brut 1	
						Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)						AA	
Frais d'établissement*						AB	
Frais de développement*						CX	
Concessions, brevets et droits similaires						AF	
Fonds commercial (1)						AH	
Autres immobilisations incorporelles						AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						AL	
Terrains						AN	
Constructions						AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels						AR	
Autres immobilisations corporelles						AT	
Immobilisations en cours						AV	
Avances et acomptes						AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence						CS	
Autres participations						CU	
Créances rattachées à des participations						BB	
Autres titres immobilisés						BD	
Prêts						BF	
Autres immobilisations financières*						BH	
TOTAL (II)						BJ	
Matières premières, approvisionnements						BL	
En cours de production de biens						BN	
En cours de production de services						BP	
Produits intermédiaires et finis						BR	
Marchandises						BT	
Avances et acomptes versés sur commandes						BV	
Clients et comptes rattachés (3)*						BX	
Autres créances (3)						BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé						CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)						CD	
Disponibilités						CF	
Charges constatées d'avance (3)*						CH	
TOTAL (III)						CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						CW	
Primes de remboursement des obligations (V)						CM	
Écarts de conversion actif* (VI)						CN	
TOTAL GENERAL (I à VI)						CO	
						IA	
						IB	
						IC	
						ID	
						IE	
						IF	
						IG	
						IH	
						II	
						IJ	
						IK	
						IL	
						IM	
						IN	
						IO	
						IP	
						IQ	
						IR	
						IS	
						IT	
						IU	
						IV	
						IW	
						IX	
						IY	
						IZ	
						JA	
						JB	
						JC	
						JD	
						JE	
						JF	
						JG	
						JH	
						JI	
						JJ	
						JK	
						JL	
						JM	
						JN	
						JO	
						JP	
						JQ	
						JR	
						JS	
						JT	
						JU	
						JV	
						JW	
						JX	
						JY	
						JZ	
						KA	
						KB	
						KC	
						KD	
						KE	
						KF	
						KG	
						KH	
						KI	
						KJ	
						KK	
						KL	
						KM	
						KN	
						KO	
						KP	
						KQ	
						KR	
						KS	
						KT	
						KU	
						KV	
						KW	
						KX	
						KY	
						KZ	
						LA	
						LB	
						LC	
						LD	
						LE	
						LF	
						LG	
						LH	
						LI	
						LJ	
						LK	
						LL	
						LM	
						LN	
						LO	
						LP	
						LQ	
						LR	
						LS	
						LT	
						LU	
						LV	
						LW	
						LX	
						LY	
						LZ	
						MA	
						MB	
						MC	
						MD	
						ME	
						MF	
						MG	
						MH	
						MI	
						MJ	
						MK	
						ML	
						MN	
						MO	
						MP	
						MQ	
						MR	
						MS	
						MT	
						MU	
						MV	
						MW	
						MX	
						MY	
						MZ	
						NA	
						NB	
						NC	
						ND	
						NE	
						NF	
						NG	
						NH	
						NI	
						NJ	
						NK	
						NL	
						NM	
						NO	
						NP	
						NQ	
						NR	
						NS	
						NT	
						NU	
						NV	
						NW	
						NX	
						NY	
						NZ	
						OA	
						OB	
						OC	
						OD	
						OE	
						OF	
						OG	
						OH	
						OI	
						OJ	
						OK	
						OL	
						OM	
						ON	
						OO	
						OP	
						OQ	
						OR	
						OS	
						OT	
						OU	
						OV	
						OW	
						OX	
						OY	
						OZ	
						PA	
						PB	
						PC	
						PD	
						PE	
						PF	
						PG	
						PH	
						PI	
						PJ	
						PK	
						PL	
						PM	
						PN	
						PO	
						PP	
						PQ	
						PR	
						PS	
						PT	
						PU	
						PV	
						PW	
						PX	
						PY	
						PZ	
						QA	
						QB	
						QC	
						QD	
						QE	
						QF	
						QG	
						QH	
						QI	
						QJ	
						QK	
						QL	
						QM	
						QN	
						QO	
						QP	
						QQ	
						QR	
						QS	
						QT	
						QU	
						QV	
						QW	
						QX	
						QY	
						QZ	
						RA	
						RB	
						RC	
						RD	
						RE	
						RF	
						RG	
						RH	
						RI	
						RJ	
						RK	
						RL	
						RM	
						RN	
						RO	
						RP	
						RQ	
						RR	
						RS	
						RT	
						RU	
						RV	
						RW	
						RX	
						RY	
						RZ	
						SA	
						SB	
						SC	
						SD	
						SE	
						SF	
						SG	
						SH	
						SI	
						SJ	
						SK	
						SL	
						SM	
						SN	
						SO	
						SP	
						SQ	
						SR	
						SS	
						ST	
						SU	
						SV	
						SW	
						SX	
						SY	
						SZ	
						TA	
						TB	
						TC	
						TD	
						TE	
						TF	
						TG	
						TH	
						TI	
						TJ	
						TK	
						TL	
						TM	
						TN	
						TO	
						TP	
						TQ	
						TR	
						TS	
						TT	
						TU	
						TV	
						TW	
						TX	
						TY	
						TZ	
						UA	
						UB	
						UC	
						UD	
						UE	
						UF	
						UG	
						UH	
						UI	
						UJ	
						UK	
						UL	
						UM	
						UN	
						UO	
						UP	
						UQ	
						UR	
						US	
						UT	
						UU	
						UV	
						UW	
						UX	
						UY	
						UZ	
						VA	
						VB	
						VC	
						VD	
						VE	
						VF	
						VG	
						VH	
						VI	
						VJ	
						VK	
						VL	
						VM	
						VN	
						VO	
						VP	
						VQ	
						VR	
						VS	
						VT	
						VU	
						VV	
						VW	
						VX	
						VY	
						VZ	
						WA	
						WB	
						WC	
						WD	
						WE	
						WF	
						WG	
						WH	
						WI	
						WJ	
						WK	
						WL	
						WM	
						WN	
						WO	
						WP	
						WQ	
						WR	
						WS	
						WT	
						WU	
						WV	
						WW	
						WX	
						WY	
						WZ	
						XA	
						XB	
						XC	
						XD	
						XE	
						XF	
						XG	
						XH	
						XI	
						XJ	
						XK	
						XL	
						XM	
						XN	
						XO	
						XP	
						XQ	
						XR	
						XS	
						XT	
						XU	
						XV	
						XW	
						XX	
						XY	
						XZ	
						YA	
						YB	
						YC	
						YD	
						YE	
						YF	
						YG	
						YH	
						YI	
						YJ	
						YK	
						YL	
						YM	
						YN	
						YO	
						YP	
						YQ	
						YR	
						YS	
						YT	
						YU	
						YV	
						YW	
						YX	
						YY	
						YZ	
						ZA	
						ZB	
						ZC	
						ZD	
						ZE	
						ZF	
						ZG	
						ZH	
						ZI	
						ZJ	
						ZK	
						ZL	
						ZM	
						ZN	
						ZO	
						ZP	
						ZQ	
						ZR	
						ZS	
						ZT	
						ZU	
						ZV	
						ZW	
						ZX	
						ZY	
						ZZ	

(1) Dont droit au bail

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:

CP

(3) Part à plus d'1 an

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 4S PREVENTION		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	20 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	2 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	150 366	
	Report à nouveau			DH	18 005	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	90 112	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	280 483	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	96	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 720	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	21 238	
	Dettes fiscales et sociales			DY	123 505	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	192	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	148 751		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	429 234		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	145 031	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise SAS 4S PREVENTION										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	48 490	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[	Dont Composants	1,9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions	[	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				[	Dont Composants	M3		KS		KT	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	16 792	KW		KX	1 770	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	32 554	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		IJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	49 345	LO		LP	1 770		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés				IP	153	IR		IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	7 695	IU		IV				
TOTAL IV				LQ	7 848	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	105 683	OH		OJ	1 770	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	48 490	IX					
CORPORELLES	Terrains		IP		IX		IY		I, Z				
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	18 561	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MIR				
		Matériel de bureau et mobilier	IW		MS		MT	32 554	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB				
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III		IY		NG		NH	51 115	NI				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW			
Autres participations		IO		ON		OY		OZ					
Autres titres immobilisés		II		2B	153	2C		2D					
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	7 695	2G					
TOTAL IV		I3		NJ	153	NK	7 695	2H					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		OK	153	OL	107 300	OM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 4S PREVENTION						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS 4S PREVENTION</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations + dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	42 161	PF	3 636	PG		PH	45 797		
TOTAL I		RK	42 161	RM	3 636	RN		RO	45 797		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	1 405	QE	2 271	QF		QG	3 676		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	9 257	QM	6 197	QN		QO	15 454		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	10 662	QV	8 468	QW		QX	19 130		
TOTAL GENERAL (I + II)		ON	52 823	OP	12 104	OQ		OR	64 927		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
		DOTATIONS			REPRISES						
Immobilitisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3			
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS			
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7			
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1			
	Inst gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6			
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2			
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9			
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7			
TOTAL II		X2		X3		X4		X5			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL				NM					
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS			
Total général non ventile (NP + NQ + NR)		NW				NY					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 4S PREVENTION				Néant ☒ *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
- corporelles			6E		6F		6G		6H	
- Titres mis en équivalence			O2		O3		O4		O5	
- titres de participation			9U		9V		9W		9X	
- autres immobilisations financières (1) *			O6		O7		O8		O9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1)*		6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises	} - d'exploitation - financières exceptionnelles	UE		UF						
		UG		UH						
		UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C G I								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS 4S PREVENTION										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES *			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UI		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	7 695	UV		UW	7 695		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	213 518		213 518				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	47		47				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	1 824		1 824				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	382		382				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 034		2 034				
	Charges constatées d'avance			VS	3 679		3 679				
TOTAUX				VT	229 179	VU	221 484	VV	7 695		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
				VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	96		96						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 238		21 238						
Personnel et comptes rattachés		8C	76 594		76 594						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 022		30 022						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	16 253		16 253						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	636		636						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	192		192						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	145 031	VZ	145 031					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VI		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Désignation de l'entreprise		SAS 4S PREVENTION		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	Exercice N, clos le : 31/12/2023	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI))		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *										
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)										
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WI	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7					
	Régimes particuliers : impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %									
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions											
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *											
Interêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW						
			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											
										TOTAL I	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*											
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)											
Régimes particuliers : impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)									
		- imposées aux taux de 0 %									
		- imposées aux taux de 19 %									
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									
		- imputées sur les déficits antérieurs									
		Autres plus-values imposées aux taux de 19 %									
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
	Régime des sociétés mères et des filiales* (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										
Produit net des actions et parts d'intérêts (des produits nets de participation)											
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											
Mesures d'atténuation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *										
	Majoration d'amortissement*										
	Amortissement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art. 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (art. 44 septies)		L2	J.F.I. (art. 44 septies A)		L5		
				S.I.I.C. (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 quaterdecies)		PA		
		Z.I.U. (art. 44 octies A)	OV	Bassin d'emploi à reconstruire (art. 44 quaterdecies)		IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		NC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)											
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH					894	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI						
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YJ									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)										XI	115 278
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZI	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										XI	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	115 278

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS 4S PREVENTION		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XI. du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} du CGI. dotations de l'exercice				ZT	40 332
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	I.I		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise SAS 4S PREVENTION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	18 005	AFFECTATIONS	Affections aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB		TOTAL II			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	131 648			ZD	31 648				
	Prélèvements sur les réserves	OE				ZE	100 000				
	TOTAL I	OF	149 653			ZF					
						ZG	18 005				
						ZH	149 653				

RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)					J7		)	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES EXPENSES	- Sous-traitance								YT	131 857	
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		)	XQ	40 320	
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	39 882	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES	295	)	ST	51 364	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								ZJ	263 423	
	- CFE, CVAE								YW	685	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		)	9Z	3 599	
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD								YX	4 284	
I. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée								YY	175 421	
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	26 902	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)								OB		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								OS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *					XP					
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art 38 II de l'annexe III au CGI)								ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG		
RÉGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH		
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe					JA				JL	
	Plus-values à 15 %					JK				JL	
	Plus-values à 19 %					JM				JC	
	Groupe : résultat d'ensemble					JD				JO	
	Plus-values à 15 %					JN				JO	
Plus-values à 19 %					JP				JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale					JH						
N° SIRET de la société mère du groupe					JJ						